

Le 28/11/2025 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 45 secondes



**Une permanence hebdomadaire de la police nationale
dans les locaux de la Tranquillité publique**

Jean-François Michel, réserviste et délégué de la Police nationale assure désormais une permanence tous les mercredis dans les locaux de la Tranquillité publique de la Ville de Saint-Nazaire . Son rôle est de faciliter le dialogue dans des petits conflits du quotidien.

Délégué Cohésion Police Population (DCPP) depuis cette année après une carrière commencée dans la Seine-Saint-Denis et achevée à La Baule, Jean-François Michel reçoit toute personne qui souhaite lui faire part d'incivilités et résoudre des différends, comme des problèmes de voisinage par exemple. Il peut mettre en place des médiations et il crée du lien entre la population, les services publics et les acteurs locaux.

Auparavant installé au commissariat, Jean-François Michel assure désormais des permanences les mercredis de 14h à 17h au 16 avenue de la République à Saint-Nazaire.

Demande de rendez-vous par mail : police-saint-nazaire@interieur.gouv.fr, à l'accueil de la Tranquillité publique (16 avenue de la République ou au 02 40 00 40 63.

Pour contacter directement Jean-François Michel et caler une interview avec lui si vous le souhaitez, voici son numéro 06 08 25 92 58 (à ne pas diffuser svp)

VOS CONTACTS

Ville de Saint-Nazaire

Service presse

presse@saintnazaire.fr